



C.Steinweg as agent of Mer Union
 ZAC HT L'évêque – 26 av, Léonard de Vinci - F 33600 Pessac
 Tel +33 5 56 07 74 52 | Fax +33 5 56 36 78 48
 Email : p.lalanne@fr.steinweg.com
 Web : www.merunion.com | www.steinweg.com



Fret Maritime “conventionnel ”
 Prévisions de départs depuis Anvers
 Tular : 27 jours -> Moroni : 30 jours -> Longoni : 32 jours -> Pointe Des Galets : 37 jours

Vessel	Antwerp <u>Delivery Closing</u>	ETD Antwerp	ETA Tular	ETA Moroni	ETA Longoni	ETA P. des Galets	ETD P. des Galets	ETA Port Louis	ETA Anvers
UNISOUL	24/02/2023	04/03/2023	03/04/2023	06/04/2023	08/04/2023	13/04/2023	Nil	Soumis à aliments	Nil
TBN MAY	28/04/2023	05/05/2023	02/06/2023	05/06/2023	07/06/2023	12/06/2023	Nil	Soumis à aliments	Nil
TBN JULY	30/06/2023	07/07/2023	03/08/2023	06/08/2023	08/08/2023	12/08/2023	Nil	Soumis à aliments	Nil

Surcharges as from 01/01/2023 to 31/05/2023

- BAF €30/wm
- PSS €25/wm
- Moroni Congestion €30/wm
- Longoni Congestion €30/wm

Subject to fluctuation without notice.

Other charges such as contingency charges and local charges may be applicable.

Free time : **21** days – Date of vessel departure

Rent after free period :

- Goods under shed : €1,50/T/Started week
- Goods in open yard : €0,95/T/Started week
- RORO & container : €10/unit/day

Livraison à Anvers – 21 jours de free time – Date de départ navire !

Confirmation de booking et références de livraisons impératives.

Sujet à modification sans préavis & à aliments suffisants.

Dead freight de 50% du fret maritime si annulation 8 jours avant le départ navire.





C.Steinweg as agent of Mer Union
ZAC HT L'évêque – 26 av, Léonard de Vinci - F 33600 Pessac
Tel +33 5 56 07 74 52 | Fax +33 5 56 36 78 48
Email : p.lalanne@fr.steinweg.com
Web : www.merunion.com | www.steinweg.com



Demande de cotation auprès de : Patrick Lalanne : p.lalanne@fr.steinweg.com

Envois des bookings auprès de : Ghislaine Marquis g.marquis@fr.steinweg.com et Géraldine Dumartin g.dumartin@fr.steinweg.com

Clôture documentaire (envois des factures commerciales, colisages, cartes grises, etc) : au plus tard le jour de la clôture

Clôture d'envoi d'instructions de B/LS (SI) : au plus tard le jour de la clôture

Frais de manifest corrector après la clôture navire : €75 / manifest.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Conditionnement de la marchandise :

- Marquage : tous les lots doivent être correctement identifiés avec le nom du client à destination + fournisseur + POD.

Sans quoi, celles, qui ne seront pas marquées seront identifiées aux frais du fournisseur/client.

- Emballage : le conditionnement des palettes doit être adapté au chargement en conventionnel – dans le cas contraire les frais d'emballage seront répercutés au fournisseur/client.

- Arrimage : adapté au chargement en conventionnel – dans le cas contraire les frais de ressaisissage seront répercutés au fournisseur/client.

- **Les camions doivent être vides : aucun effets personnels, pneus ou autre ne seront acceptés.**

- Chargement de la marchandise soumis à accord du captain cargo.

Documentation pour déclaration en douane :

- Poids et volume déclarés : ils doivent être déclarés en conformité avec le chargement.

- **Toutes les marchandises doivent être déclarées.**

- **Les factures commerciales devront indiquer le code douanier des marchandises – HS CODE et le poids brut.**

- L'exportateur devra disposer d'un numéro EORI et d'un numéro de TVA VIES afin que les formalités douanières soient établies.

Free time quai Anvers : 21 jours